Direction du Commissariat d’Outre-Mer et

Groupement de Soutien Comissariat des FAZSOI

Division métiers

Dossier de consultation des entreprises (DCE)

DCE 2024-13

***CADRE DE RÉPONSES***

**"MÉMOIRE TECHNIQUE"**

PRESTATIONS DE DEMENAGEMENT AU PROFIT DES PERSONNELS DU MINISTERE DES ARMEES ET DE LEURS FAMILLES Y COMPRIS LES PERSONNELS DU RSMA MUTES AU DEPART DE LA REUNION OU DE MAYOTTE

Il sera obligatoirement remis un mémoire technique (pour chacun des lots auxquels soumissionne le candidat) respectant le formalisme indiqué ci-dessous (respect des parties).

Le candidat peut joindre à son offre tout autre document qu’il estime nécessaire d’ajouter pour une meilleure appréciation de celle-ci au regard des critères de classement énoncés dans le règlement de la consultation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LOTS (cocher la case correspondante)** | |  |
|  |  |
| 1 : Prestations de déménagement au profit des personnels du ministère des armées et de leurs familles y compris les personnels du RSMA domiciliées à l’Ile de la Réunion et mutés vers l’hexagone y compris la Corse. |  |
|  |  |
| 2 : Prestations de déménagement au profit des personnels du ministère des armées et de leurs familles y compris les personnels du RSMA domiciliées à Mayotte et mutés vers l’hexagone y compris la Corse. |  |

**1 - VALEUR TECHNIQUE DES PRESTATIONS (Noté sur 25 points)**

* **Présentation de la société et de l’organisation humaine (sous-critère 1.1)**
* Présentation de la société
* Organigramme de l’équipe détaillé et effectifs de la société
* Description des critères de recrutement et de sélection des personnels affectés aux prestations
* **L’organisation matérielle dans le cadre de cette consultation (sous-critère 1.2)**

Le candidat présente :

* Les équipements utilisés : - camions, monte-charges,
* La manière dont sont entreposés les véhicules et les cartons, les éléments fragiles dans le conteneur,
* Les équipements individuels de protection des employés,
* L’épaisseur et la taille des cartons.
* Composition du parc de véhicule : nombre de véhicule, % de véhicules appartenant à la société.
* Le nombre de prestations déménagements effectué sur les deux dernières années et le nombre de prestations maximales réalisables par la société sur une année.
* **Politique de formation (sous-critère 1.3)**
* La formation et l’expérience des profils proposés
* Politique de formation des personnels affectés aux prestations (description du suivi de formation et des actions de formation dont le personnel bénéficie)
* **Dispositif de suivi administratif (sous-critère 1.4)**
* Suivi du container
* Description des moyens et outils dédiés aux restitutions semestrielles pour le suivi administratif et financier du marché.
* Procédures d’auto-contrôle : moyens mis en œuvre par le candidat pour contrôler en interne ces prestations
* Description de l’équipe administrative dédiée au suivi de l’accord-cadre
* Procédures mises en place en cas de litiges

**🖙Coordonnées utiles** :

Coordinateur chargé du suivi du marché :

Téléphone 🕿:

Mail @:

Service chargé des bons de commande :

Téléphone 🕿:

Mail @:

Service chargé de la facturation :

Téléphone 🕿:

Mail @:

**2 – DÉVELOPPEMENT DURABLE - (Noté sur 15 points)**

* **Démarche environnementale sur la gestion des emballages et des déchets (sous-critère 3.1)**
* Mesures mises en place concernant la récupération et la revalorisation des emballages (partenariat, contrat, service etc.), les matériaux d’emballage utilisés seront-ils des produits recyclés ou recyclables.
* Traitement des déchets
* Existence de plusieurs bennes de tri au dépôt
* Ramassage externalisé ou non
* **Dans le cadre de l’exécution du marché, quel est le pourcentage de votre parc répondant à la norme EURO VI (ou équivalent) (sous-critère 3.2)**
* **Actions d’insertion par l’activité économique des personnes éloignées de l’emploi (sous-critère 3.3)**
* Volume horaire d’insertion, modalités de formation et tutorat, processus d’intégration dans la structure, évolution professionnelle, intégration de militaire blessé…) :
* **Formation des salariés aux exigences environnementales (sous-critère 3.4)**